

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un 2^e séjour pour découvrir la commune

Le week-end dernier a eu lieu la deuxième phase de la campagne de promotion de la domiciliation de la commune de Val-de-Travers, avec l'accueil de huit lauréats tirés au sort dans le cadre d'un concours destiné aux personnes de 55 à 65 ans domiciliées hors du canton de Neuchâtel.



Une campagne de promotion démographique et économique qui se poursuit

En mai 2022, le Conseil communal annonçait le lancement d'une large action visant à promouvoir la commune de Val-de-Travers par le biais de différentes mesures, dont l'organisation d'un concours destiné aux personnes de 55 à 65 ans résidant en dehors des frontières cantonales.

Durant deux week-ends du mois de juin dernier, neuf heureux gagnants ont ainsi pu découvrir notre vallée grâce à un programme estival conçu sur mesure pour eux et surtout grâce aux « gentils Vallonniers », guides exceptionnels pour un séjour exceptionnel. Toute cette formidable aventure peut être retrouvée à l'adresse www.val-de-travers.ch/page/promotion-de-la-domiciliation

Comme ces quelques jours chez nous ont été marqués du signe de l'émerveillement, de la convivialité et de l'authenticité, le Conseil communal a décidé de poursuivre sa campagne de promotion d'un coin de pays **là où la découverte rencontre l'émotion**.

Un deuxième concours avant de nouvelles étapes

Le week-end dernier, huit personnes ont été accueillies pour un nouveau séjour de trois jours durant lequel elles ont pu expérimenter l'hospitalité, la joie de vivre et les qualités naturelles de Val-de-Travers.

Tirés au sort lors d'un concours ouvert principalement aux habitants des autres cantons romands, les lauréats venant de Lucens (VD), de Penthaz (VD), de Cheyres (FR) et de Bofflens (VD) ont été reçus vendredi dernier pour un apéritif dînatoire de bienvenue puis conduits dans leur logement respectif où ils ont pu trouver un panier contenant plusieurs produits du terroir (flûtes, saucisse sèche, vin mousseux, absinthe et verres, etc.).

Avec la Neuchâtel Tourist Card¹ en poche et des idées plein la tête, nos invités ont pu découvrir vendredi après-midi et samedi toute la journée les offres locales : espaceVAL avec sa piscine, son espace bien-être et son mur de grimpe, les promenades au bord de l'Areuse, la cascade de Môtiers, le Creux du Van, les Mines d'asphalte et le Jardin des mineurs ainsi que de nombreux restaurants et distilleries de la région.

¹ Carte remise en contrepartie du paiement de la taxe de séjour à toute personne (adulte et enfant) séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier (camping, chambres d'hôtes, appartement et maison de vacances et hébergement collectif) du canton de Neuchâtel.

Samedi en fin de journée, ils ont ensuite rejoint deux collaboratrices communales pour une randonnée sur les hauteurs du Vallon et des grillades dans la cabane à barbecue du restaurant des Cernets, situé sur le territoire des Verrières, un choix en guise de clin d'œil pour souligner que les qualités naturelles imprègnent toute la région.

Comme la neige a largement disparu de notre contrée, le séjour qui se voulait hivernal est devenu un peu plus printanier mais a permis à nos hôtes de faire connaissance avec des personnes et des lieux uniques.

L'expérience vallonnaise s'est terminée autour d'un verre de l'amitié dimanche en milieu d'après-midi permettant à chacun de partager ses souvenirs et ses découvertes. A nouveau, un beau séjour pour des gagnants qui ont personnellement constaté l'excellente qualité de vie offerte ici et qui sauront faire rayonner Val-de-Travers une fois de retour chez eux.

Confiant dans les opportunités qui existent dans notre commune, le Conseil communal poursuivra son action de promotion cet été avec une autre catégorie de personnes.

Val-de-Travers, le 23 février 2023

LE CONSEIL COMMUNAL